



OBJ-
ECTIF **TOUS
CONNECTÉS!**

RENCONTRES DE L'INGENIERIE PUBLIQUE

« être acteur de la transformation
numérique de son territoire »

Comment favoriser la création
d'un espace de coworking au
sein de mon territoire ?

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

LE MOULIN DIGITAL - CEDILLE.PRO (VALENCE TGV) USINE VIVANTE (CREST)



› Objectif du projet

Le coworking repose sur deux principes indissociables. Le premier est l'utilisation d'un espace de travail partagé dans lequel on se rend de manière ponctuelle ou régulière au cours de la semaine ou du mois. Le deuxième est la participation aux échanges formels et informels qui se déroulent entre tous les coworkers qui fréquentent le lieu, créant ainsi une communauté en réseau partageant des valeurs communes.

Le coworking désigne à la fois :

- le nom de lieux dédiés où l'on vient travailler
- le périmètre d'un espace dédié, dans un lieu plus vaste et multi-fonctions appelés « tiers lieu »
- un nouveau mode de travail plus collaboratif

Un effet secondaire bénéfique de ce type d'espace est l'impact économique que leur création peut induire sur un territoire. En offrant des conditions de travail intéressantes et un réseau d'acteurs locaux déjà identifiés, ces espaces sont des atouts pour l'installation de nouveaux habitants.

En plus de la synergie interne à ces tiers-lieux et la réalisation de projets à dimension économique (partenariats, réponses commune à des appels à projets, etc...), les coworkers sont amenés à utiliser les services locaux : crèches, restauration, transports, etc... et les tiers-lieux proposent souvent des événements propres à faire rayonner un territoire.

› Cible

Salariés en télétravail, auto-entrepreneurs, créateurs d'entreprise, associations, entreprises, demandeurs d'emplois, habitants à proximité...

› Retour d'expérience locale

Dans la Drôme, le réseau Cedille.pro réunit ces espaces pour les faire connaître et échanger des bonnes pratiques.

L'Usine Vivante est une association dont le fonctionnement est assuré par 5 commissions bénévoles et un animateur salarié, permettant à 47 résidents de travailler sur un espace de 400m² de bureaux ainsi que des ateliers d'artisans.

› Comment dupliquer cette initiative, comment démarrer le projet, qui pilote ?

Pour démarrer, la collectivité doit identifier les personnes qui portent localement des projets et partagent des besoins communs. Le Moulin Digital peut vous proposer un accompagnement pour cela : questionnaire, événement, réunion d'information, ...

Il est également important de ne pas négliger la dimension d'animation d'un espace de ce type. Beaucoup de tâches quotidiennes propres à la gestion d'un espace physique viennent en effet s'ajouter aux activités des coworkers. Par ailleurs, les coworkers sont amenés à n'utiliser l'espace que de manière ponctuelle ou temporaire : avoir une personne qui a une vue d'ensemble sur le fonctionnement peut s'avérer précieux pour la pérennité du projet.

› Quels acteurs partenaires ?

Département de la Drôme
Espaces du réseau Cedille.pro
Crédit Mutuel

Contacts

Moulin Digital

• **Léonard LENGLEMETZ** / 04 75 83 50 58 / lenglemetz@lemoulindigital.fr

Usine Vivante

• **Sébastien CHOU PAS** / L'Usine Vivante - 24 avenue Adrien Fayolle - 26400 CREST

<https://www.usinevivante.org/> - transformation d'une friche en tiers-lieu à Crest

sebastien.choupas@usinevivante.org